

RESUME DU RAPPORT DE LA CNUCED DE 2018

« MIGRATION ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN AFRIQUE »

La Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) vient de publier le 15 mai 2018 un rapport sur le développement en Afrique consacré à la migration et aux transformations structurelles du continent.

Diffusé, quelques mois avant la tenue, au Maroc, du sommet des Nations Unies appelé à adopter le pacte mondial sur des migrations sécurisés, ordonnés et légalisés, le rapport de la CNUCED revêt une grande importance compte tenu des multiples éclairages qu'il fournit sur les migrations internationales africaines et des analyses pertinentes qu'il comporte sur l'impact du mouvement migratoire sur la transformation en profondeur de l'économie et de la société africaines.

I. Eclairages sur les mouvements migratoires en Afrique

Les flux migratoires en Afrique ne sont pas un phénomène isolé. Ils s'inscrivent dans les grandes tendances mondiales, notamment, en matière de changements climatiques, de dégradation de l'environnement et des conflits

Le nombre de migrants est évalué à près de 36.3 millions en 2017. Il représente environ 1.4 pourcent du total des migrations internationales (258 millions de migrants dans le monde). Sur le total d'africains qui ont quitté en 2017 leur pays, 19 millions, soit 53 pourcent, sont restés en Afrique et 17 millions ont quitté le continent.

Le tableau suivant donne des indications sur l'origine des migrants intrafricains et des migrants extracontinentaux.

origine	Nombre total de migrants	Migrants restant en Afrique (en %)	Migrants quittant l'Afrique (en %)
Afrique de l'Est	10 533 239	71.0	29.0
Afrique Centrale	4 099 426	78.8	21.2
Afrique du Nord	11 175 732	13.2	86.8
Afrique australe	1 586 875	51.7	48.3
Afrique de l'Ouest	8 871 156	71.7	28.3
Total de l'Afrique	36 286 426	53.4	46.6

Le rapport identifie une quinzaine de couloirs de migrations intra-africaines. Les couloirs les plus importants en 2017 sont ceux du Burkina Faso-Côte d'Ivoire (1.3 million), celui du Soudan du Sud-Ouganda (0.9 million) et celui de Mozambique-Afrique du Sud (0.7 million).

Il montre que les pays qui accueillent les plus forts effectifs d'immigrés venant d'Afrique sont, en 2017, l'Afrique du Sud (2.2 millions), la Côte d'Ivoire (2.1 millions), l'Ouganda (1.6 million), le Nigéria (1.1 million), l'Ethiopie (1.1 million) et le Kenya (1.0 million).

Concernant la migration extracontinentale, Le rapport de la CNUCED fait ressortir que 57 pourcent de la migration extracontinentale de l'année 2017, soit 9.7 millions, ont pour origine l'Afrique du Nord dont 8.1 millions en provenance de l'Egypte (3.4 millions), le Maroc (2.9 millions) et l'Algérie (1.8 million).

Il relève que les principaux couloirs de la migration extracontinentale sont :

- ▮ la France (2.8 millions), l'Arabie Saoudite (1.3 million), les Emirats Arabes Unis (près de 1 million), l'Espagne (près de 0.8 million) et l'Italie (0.7 million) pour l'Afrique du Nord.
- ▮ Les Etats Unis (0.6 million) et le Royaume Uni (0.6 million) pour l'Afrique de l'Est.
- ▮ Les Etats Unis (0.7 million) pour l'Afrique de l'Ouest.
- ▮ Le Royaume Uni (0.2 million) pour l'Afrique Australe.

II. Analyse de l'impact du phénomène migratoire sur l'économie africaine

Les principales conclusions du rapport de la CNUCED se récapitulent comme suit :

(1)- La migration a un impact positif sur la croissance et la productivité :

« L'OCDE et l'Organisation Internationale du Travail estiment que la contribution des migrants au PIB est de 19 pourcent en Côte d'Ivoire, de 13 pourcent au Rwanda et de 9 pourcent en Afrique du Sud. »

Par ailleurs, il est estimé que la progression de l'immigration à un rythme moyen de 54 pourcent sur dix ans, à l'instar de la croissance des années 90 et 2000, entraîne « une amélioration de la productivité intersectorielle de 0.5 pourcent au cours de la prochaine décennie », permettant d'amorcer une transformation des économies les moins avancées.

(2)- les envois de fonds contribuent à renforcer les bases de la transformation structurelle dans les pays d'origine.

« Les envois de fonds ont fortement progressé depuis 2000 et ont représenté 51 pourcent des flux de capitaux privés vers l'Afrique en 2016 contre 42 pourcent en 2010. »

Les flux financiers, à ce titre, sont, en effet, de 34.8 milliards de dollars en 2005-2007 à 64.9 milliards de dollars, soit 2.8 pourcent du PIB, en 2014-2016. Près de 60 pourcent des fonds vers l’Afrique concernent le Nigéria (22.3 milliards de dollars) et l’Egypte (18.1 milliards de dollars). « Les autres pays qui ont obtenu des envois significatifs à la faveur des envois de fonds ont été, en 2017, le Maroc (7.1 milliards de dollars), le Sénégal (2.3 milliards de dollars), l’Algérie (2.1 milliards de dollars) » et la Tunisie (1.8 milliard de dollars en 2016)¹. La part des envois de fonds est, à cet égard, particulièrement, importante pour un certain nombre de pays, à l’instar du Libéria (26.7 pourcent du PIB) et du Lesotho (18.2 pourcent).

Conclusion

Les migrations africaines sont, à l’exception de l’Afrique du Nord, essentiellement intra-africaines.

Elles sont bénéfiques, aussi bien aux pays d’origine, à travers les transferts de fonds, qu’aux pays de destination à travers l’accélération de la croissance et l’amélioration de la productivité qui en résultent.

L’optimisation du mouvement migratoire devra être un axe stratégique de la politique de développement des prochaines années sous-tendant, comme le recommande la CNUCED, la facilitation des visas de travail, l’harmonisation des diplômes et l’insertion du mouvement migratoire dans le cadre d’une approche globale intégrant l’investissement, le commerce et la technologie.

Le prochain sommet des Nations Unies, qui se tiendra à Marrakech en décembre 2018, constitue, à cet égard, une importante opportunité à l’Afrique pour essayer de repenser, dans le cadre du pacte mondial prévu à l’issue de ce sommet, le mouvement migratoire et en faire un processus sûr, ordonné, bénéfique pour les différentes parties concernées.

La Tunisie, dont la diaspora à l’étranger représente plus de 10 pourcent de la population, lui assurant des transferts de revenus proche de 5 pourcent du PIB (contre 2.2 pourcent pour les IDE en 2017), est particulièrement concernée par les recommandations de la CNUCED en matière d’optimisation du processus migratoire et par les négociations en cours pour la finalisation d’un pacte mondial de la migration donnant une nouvelle impulsion à l’économie mondiale.

Forum Ibn Khaldoun le 01 juillet 2018

[Rapport de la CNUCED à télécharger](#)

¹ Source UNCTADstat